Le Bac Pro A.S.S.P.

Créé
depuis 2011

Lycée Professionnel
Odilon Redon

Le BP ASSP
Pour quels métiers?

Lieux d'exercice

2 options

Au domicile des personnes

y compris l'espace privé en structure d'accueil

En structure

Employeurs

Associations

Particuliers employeurs

Collectivités territoriales

Sociétés de service à domicile

Structures d'accueil et d'hébergement privées

Employeurs

Collectivités territoriales

Entreprises et établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Foyer/centre d'hébergement

Résidences de personnes âgées

Le BP ASSP
Option A :« à domicile »

(logement privé, Individuel ou collectif)

Le titulaire du BP ASSP exerce principalement:

des activités **d'aide** ou **d'accompagnement** aux **actes de la vie quotidienne** et au **maintien de la vie sociale**:

- Aide à la mobilisation
- Aide à la toilette,

- Surveillance de l'état de santé de la personne,
- Aménagement et hygiène du cadre de vie: nettoyage des locaux, entretien du linge…

- Conception et réalisation de repas
- Aide à la prise de repas

- Gestion de documents de la vie quotidienne…

Le BP ASSP
Option B: « en structure »

(collective sanitaire, sociale ou médico-sociale)

Le titulaire du BP ASSP exerce principalement:

des activités de **soins**, **d'aide** ou **d'accompagnement** aux **actes de la vie quotidienne** auprès de personnes en situation de dépendance

- Activités liées aux soins d'hygiène et de confort : Aide à la mobilisation, Aide à la toilette…

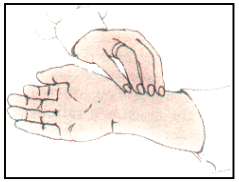

- Surveillance de l'état de santé de la personne,
- Activité de maintien de la vie sociale: projet d'animation

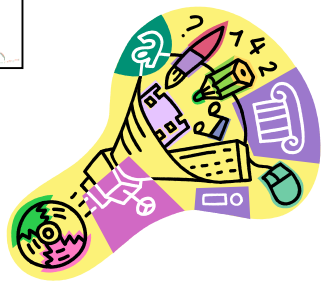

- Action d'éducation à la santé

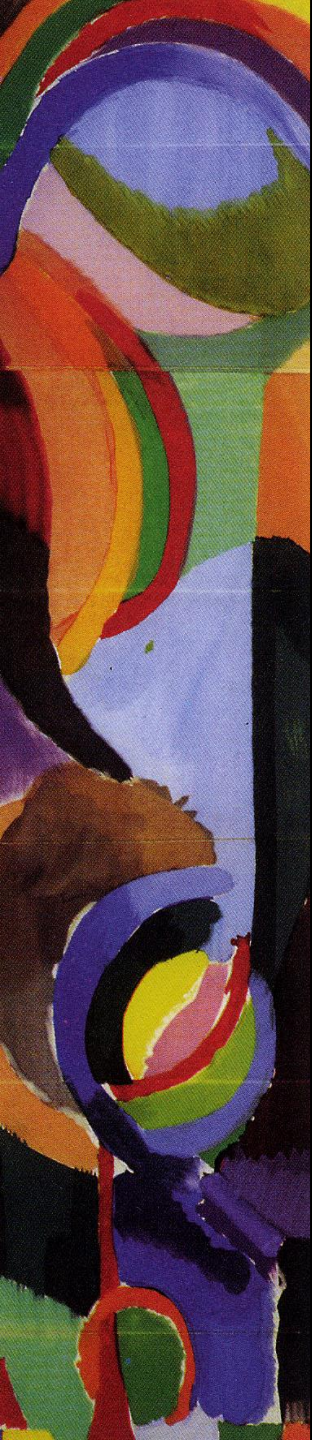

Le BP ASSP: Formation

En 3 ans :

- dont **22 semaines en milieu professionnel**

			Option Domicile	Option Structure
2 ASSP	PFMP n°1 PFMP n°2	3 sem. 3 sem.	Toutes structures **enfance** ou **petite enfance** = Préparation et/ou distribution repas et/ou collations : - Ecoles - Multi accueil - RAM - MAM (sous conditions) - Accueil périscolaire et accueils collectifs de mineurs	
1 ASSP	PFMP n°3	4 sem.	- Résidence autonomie - EHPAD - Ecoles - Multi-accueil - MAM (sous conditions) - Association d'aide à domicile (avec portage de repas) EP 1 = Préparation et/ou distribution repas et/ou collations	- EHPAD - Ecoles - Multi-accueil - MAM(sous conditions) E 32 = Projet d'animation (mise en œuvre)
	PFMP n°4	4 sem.	Structure chez les **adultes** (en perte d'autonomie) : - Infirmière libérale - Services de soins infirmiers à domicile - Services d'aide à domicile - Résidence autonomie E 31 = Soins E 13 = Projet d'accompagnement (recueil de données)	Structures chez les **adultes non autonomes** : - EHPAD - Structure pour les personnesen situation de handicap
T ASSP	PFMP n°5	4 sem.	Structure chez les **adultes** (en perte d'autonomie) : - Infirmière libérale - Services de soins infirmiers à domicile - Services d'aide à domicile - Résidence autonomie E 13 = Projet d'accompagnement (mise en œuvre) **Même lieu de stage que PFMP n°4**	Structures chez les **adultes non autonomes** : - EHPAD - Structure pour les personnes en situation de handicap **Même lieu de stage que PFMP n°4**
	PFMP n°6	4 sem.	Obligatoirement au **domicile** ou **résidence autonomie** E 33 = Aménagement de l'espace E 32 = Conduite de réunion	En fonction de PFMP n°3 : • si PFMP n° 3 = enfants, alors PFMP n°6 = adultes non autonomes ; • si PFMP n°3 = adultes non autonomes, alors PFMP n°6 = au choix E 33 = Projet d'éducation à la santé (mise en œuvre)

Légende : CCF évalué en PFMP — CCF évalué en centre (soutenance orale)

- **Horaire hebdomadaire au lycée :**

≈ 15 h d'enseignement général et ≈ 15 h d'enseignement

Et après le BP ASSP ?

DE Infirmier

3ans

DE Educateur
DE Assistante Sociale

BTS Economie Sociale et Familiale

BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Sociale

2ans

SANITAIRE

DE Aide Soignante
DE Auxiliaire de puériculture

1an

DE Aide Médico-Psychologique

DE Moniteur éducateur

SOCIALE

Vie active

Bac ASSP

Tale pro ASSP

BEP ASSP

1ère pro ASSP

Seconde pro ASSP

Classe de troisième

Bon à savoir

Mention B ou TB au bac = admis de droit en BTS

Bac pro ASSP = dispense des modules 1, 4, 6, 7 et 8 du DE d'Aide Soignante (seulement 3 modules à suivre)

Bac pro ASSP = dispense des modules 4, 6, 7 et 8 du DE d'Auxiliaire de Puériculture (seulement 4 modules à suivre)